

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/08/17

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2017-5290

### 1. Intitulé du projet

Régularisation et Extension de l'activité d'élevage et de pension canine du Domaine de la Côte d'Argent.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom TOUGNE

Prénom Céline

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Domaine de la Côte d'Argent

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 8 0 1 8 2 5 7 5 0 0 0 2 1

Forme juridique

Société en nom propre

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA))
1°a)	Demande d'autorisation pour un élevage de 120 chiens de plus de 4 mois : - Elevage + reproduction : 110 chiens, - Pension : 10 chiens.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Extension des effectifs de l'élevage.
- Aménagement de nouveaux locaux : nurserie, infirmerie, courette, local stockage des croquettes.
- Mise en place d'une nouvelle fumière (3 murs) pour le stockage des déjections solides (crottes + fumier).
- Clôture intégrale du domaine.

## 4.2 Objectifs du projet

- Régularisation et extension de la capacité d'accueil du Domaine de la Côte d'Argent.
- Amélioration de la gestion des déjections animales : stockage en fumière avant épandage sur parcelles agricoles mises à disposition.
- Clôture intégrale du domaine pour la limitation des risques d'évasion des animaux ou d'intrusion.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La nurserie et le local technique seront aménagés dans un bâtiment déjà existant (hangar).  
Le local croquette sera en partie aménagé dans un hangar existant avec extension.  
L'infirmerie et les boxes de pensions seront disposés sous forme de locaux mobiles (ALGECO).  
Dalles de la fumière et de la courette de la nurserie.  
Clôture par grillage sur une hauteur de 2 m .

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du site continuera à l'identique du fonctionnement actuel :

- Elevage : activité normale (nourriture, nettoyage;....).
- Pension pendant les vacances scolaires principalement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour un effectif demandé de 120 chiens de plus de 4 mois, l'élevage du Domaine de la Côte d'argent relèvera du régime de l'autorisation sous la rubrique 2120.1 de la nomenclature des ICPE.

Le projet d'extension est soumis à un examen au cas-par-cas, conformément au tableau annexe de l'article R122.2 du code de l'environnement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelles cadastrales du domaine de la Côte d'Argent :	n° 39, 42, 602, 623 et 625, section commune de Soustons.
Mise en place de clôture intégrale autour du site.	

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

Domaine de la Côte d'Argent  
Route de Lessègues  
40140 Soustons

**Coordonnées géographiques**

Long. - 1° 27' \_\_\_ " Lat. 43° 77' \_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Récépissé de déclaration en date du 18/12/2006.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

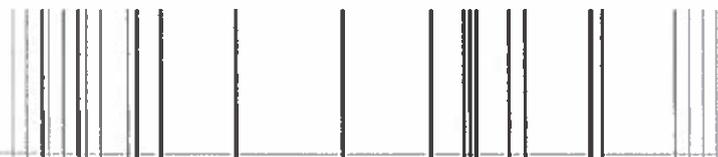
Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Domaine de la Côte d'Argent est concerné par la ZNIEFF de type II n° 7200019 "Zone Humide d'Arrière-Dune du Marensin". Cf. Carte de localisation jointe en annexe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de la "Zone Humide d'Arrière-Dune du Marensin" = FR7200717 : Rés. d'étangs connectés entre eux et de cours d'eau provenant du plateau landais. Rejet des eaux pluviales dans le fossé rejoignant le ruisseau de Magescq le long limite de propriété sud du Domaine. Traitement des déjections liquides sur FTTE et épandage souterrain des eaux tr
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est alimenté uniquement par le réseau public d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Domaine de la Côte d'Argent est exploité et accueille des chiens depuis son ouverture en 2006. Le projet consiste en une augmentation des effectifs accueillis. Les nouvelles boxes et ateliers seront aménagés dans des locaux déjà existants. Le site bénéficie d'une bonne intégration paysagère compte tenu des zones boisées aux alentours.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures mises en place pour réduire les risques d'un impact sur la zone : - Système d'assainissement autonome (FTTE) avec traitement par épandage souterrain pour les effluents liquides. - Collecte et stockage en fumière étanche (3 murs) des déjections solides (crottes + pailles) puis épandage sur parcelles agricoles. - Collecte EP toitures par réseau séparé et rejet via le fossé dans le ruisseau limitrophe. Les EP potentiellement souillées vers le réseau des EU. - Clôture intégrale du site évitant tout risque d'évasion des animaux. - Elevages de chiens ne figurant pas sur les listes (AP du 23/05/2011 et

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir ci-dessus
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic sera équivalent à la situation autorisée. L'élevage n'accueille pas de public pour la vente. Les chiens sont venus uniquement sur les salons. L'accueil des chiens en pension sera effectué comme actuellement en période de vacances scolaires uniquement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pratiques permettant de réduire l'impact et les nuisances : - Disposition des boxes et installation de panneau en bois pour éviter le vis entre les animaux lors des sorties pour nettoyage... - Site localisé dans une zone boisée : entièrement entouré d'arbres. - Pas de visite de clients sur le site de l'élevage. Vente uniquement en salon. - Animaux rentrés en bâtiments la nuit. - Le tiers le plus proche situé à 800 m.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Moyens mis en oeuvre pour réduire l'impact :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régulation automatique de l'aération des bâtiments,</li> <li>- Nettoyage quotidien des boxes et courettes.</li> <li>- Ramassage rapides des déjections solides (crottes + pailles) et stockage fumière 3 murs pour évacuation pour épandage.</li> <li>- Système de traitement des déjections liquides avec infiltration dans le sol</li> <li>- Animaux morts mis au congélateur puis transportés chez le vétérinaire 24 h.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les lumières sont arrêtées la nuit.</p> <p>L'éclairage est remis uniquement en cas d'intervention en urgence</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air liés au fonctionnement de la chaudière et aux déchets animaux sont négligeables.</p> <p>Les crottes sont ramassées quotidiennement.</p> <p>Les bâtiments sont ventilés et aérés également de façon quotidienne.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les types de rejets liquides issus de l'activité du Domaine sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déjections liquides (urine + eaux de lavage) : traitées sur un dispositif d'assainissement autonome (FTTE) puis épandage enterré.</li> <li>- Les eaux pluviales des toitures non souillées sont rejetées dans le ruisseau Magescq via un fossé longeant l'élevage.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Voir ci-dessus.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Chaque type de déchets est traité sur la filière adéquate et conforme à la réglementation en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déjections solides (crottes + paille + copeaux) : recyclées par épandage des parcelles agricoles d'un prêteur de terre.</li> <li>- Animaux morts mis au congélateur puis transportés au vétérinaire sous</li> <li>- Les déchets sanitaires sont récupérés par le vétérinaire de l'élevage à ct passage.</li> </ul>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Domaine de la Côte d'Argent est localisé à 800 m du tiers le plus procl
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Cf. commentaire en face de chaque rubrique.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'exploitation de l'élevage du Domaine de la Côte d'Argent est réalisée conformément aux prescriptions de l'arrêté du 08/12/2006.

A ce jour, aucun incident pouvant impacter l'environnement de l'élevage n'a été recensé. Toutes les mesures sont mises en œuvre afin de réduire au maximum les nuisances liées à l'activité du site, notamment vis à vis de la zone Natura 2000 la plus proche. Avec le projet d'extension de la capacité d'accueil de l'établissement, les mesures de protection de l'environnement seront davantage renforcées.

Le projet d'extension de l'élevage pourrait donc être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte de localisation de l'élevage avec rayon d'affichage 1 km et zone Natura 2000 : IGN à l'échelle 1/25000ème . Plan de masse de l'élevage : Cadastre à l'échelle 1/750ème.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Soustons

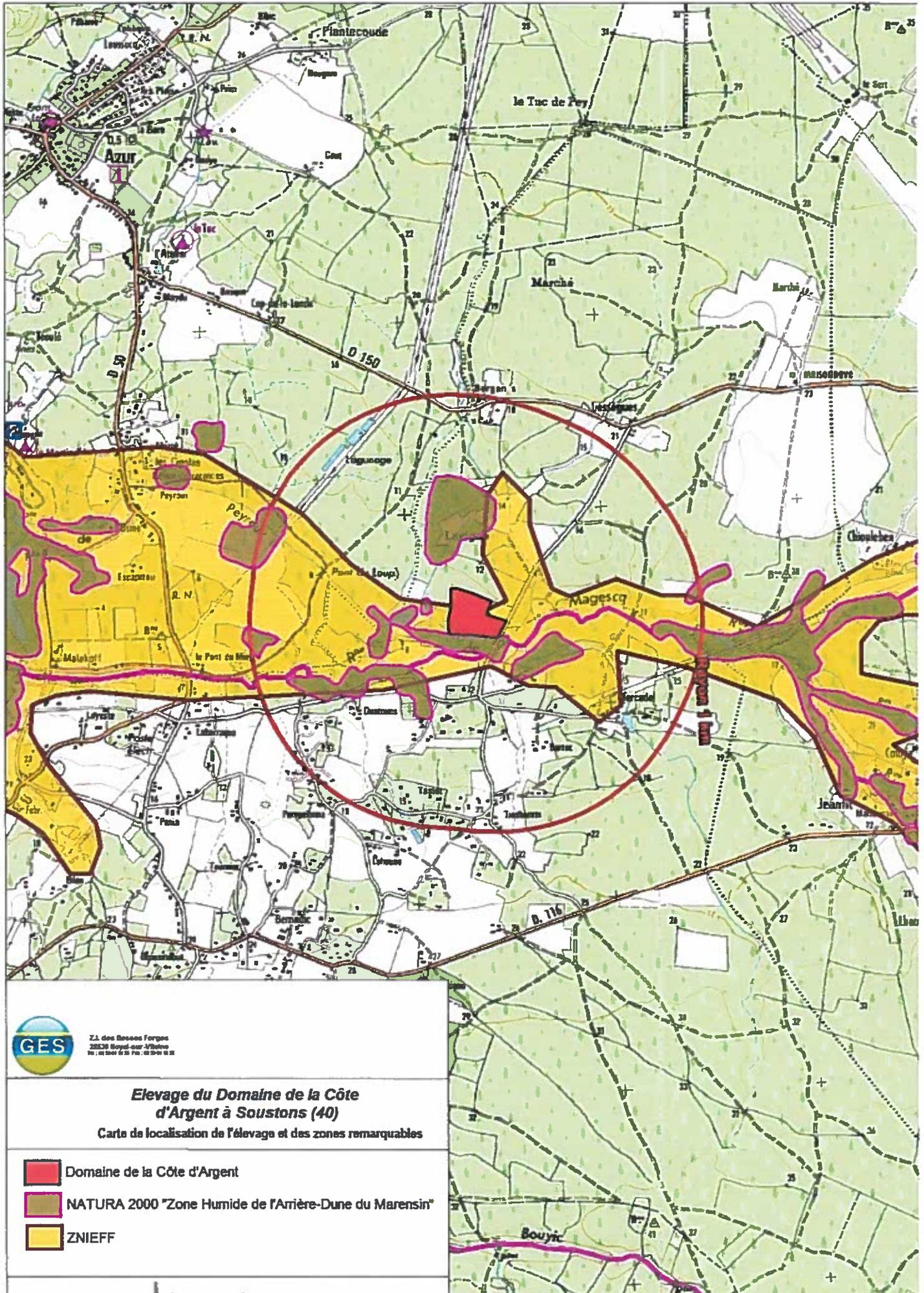
le.

01/08/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Z.I. des Bases Forges  
29220 Noyal-sur-Mer  
Tel. : 02 97 69 52 76 Fax. : 02 97 69 52 81

**Elevage du Domaine de la Côte d'Argent à Soustons (40)**

Carte de localisation de l'élevage et des zones remarquables

- Domaine de la Côte d'Argent
- NATURA 2000 "Zone Humide de l'Arrière-Dune du Maresin"
- ZNIEFF

**Domaine de la Côte d'Argent à Soustons (40)**

**Plan de masse de l'élevage**

-  Indéfini-Présumé
-  Lignes structurales (bassins, routes, habitations)
-  Clos
-  Parcelles de clôture + Aire
-  Marquage
-  Lignes en 0/100
-  Niveau de projet
-  Niveau d'ouvrage des ouvrages traités
-  Niveau des points + marais


 Echelle 1/5000  
 Niveau 16,2 (100m) plus

